



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PREUVE DE DEPOT N°DB 2022/0050  
DOSSIER N°93/1462**

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT  
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Nom et adresse de l'exploitant (siège social) : | Nom et adresse du site : |
| Messieurs les gérants du GAEC LA BELLE UNION    | GAEC LA BELLE UNION      |
| la Bouillère                                    | Le Prunier               |
| 85170 SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE                   | 85170 DOMPIERRE-SUR-YON  |

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....  NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....  NON

Ancien exploitant : GAEC LE PRUNIER

Date effective du changement d'exploitant : .....1er octobre 2020

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : .....  NON

Déclarant : GAEC LA BELLE UNION

Date de la déclaration du changement d'exploitant : .....22 avril 2021

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : .....  OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

La Roche-sur-Yon, le 14 janvier 2022

Pour le Préfet,  
L'adjointe au chef  
du bureau de l'environnement,

Géraldine DURANTON